



Assemblée générale

Distr. limitée
9 juin 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Cinquième Commission
Point 140 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations de maintien
de la paix des Nations Unies

Projet de résolution soumis par le Vice-Président
à l'issue de consultations officielles

Procédures révisées de remboursement aux États **Membres du coût du matériel appartenant aux contingents**

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 55/274 du 14 juin 2001 et 59/298 du 22 juin 2005,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les procédures révisées de remboursement aux États Membres du coût du matériel appartenant aux contingents¹, le rapport du Groupe de travail de 2008 sur le matériel appartenant aux contingents, que le Président du Groupe de travail a communiqué au Président de la Cinquième Commission², et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur les procédures révisées de remboursement aux États Membres du coût du matériel appartenant aux contingents¹ et du rapport du Groupe de travail de 2008 sur le matériel appartenant aux contingents, que le Président du Groupe de travail a communiqué au Président de la Cinquième Commission²;

2. *Souscrit* aux conclusions et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport³, sous réserve des dispositions de la présente résolution;

3. *Prend note* du paragraphe 6 du rapport du Comité consultatif et invite le Groupe de travail à réexaminer sa recommandation à sa prochaine réunion;

¹ A/62/774 et Corr.1.

² Voir A/C.5/62/26.

³ A/62/851.



4. *Rappelle* le paragraphe 8 de sa résolution 55/274, et prie le Secrétaire général de lui présenter, pour examen à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-troisième session, une mise à jour de son rapport portant notamment sur les règles afférentes à l'indemnité de permission.
